

Conditions d'inscription d'un film au Festival du Film Fantastique de Rouen

ARTICLE 1

Le présent festival, organisé par l'association Night Legends Pictures, se déroulera les 8 et 9 novembre 2024 au Cinéma Omnia, 28 rue de la république, 76000 Rouen.

L'inscription et dépôt d'un film est ouvert à tout court métrage fantastique, science fiction, horreur, rêve, imaginaire... qu'il soit amateur, étudiant ou professionnel. Votre film ne doit pas excéder les 12/15 minutes.

L'inscription d'un film au festival pour prétendre au concours du **Piranha Alien d'Or** est gratuite. Les trophées sont remis par vote du public et par jurys. Chaque réalisateur peut présenter jusqu'à 2 films. Les sociétés de production et les écoles de cinéma peuvent proposer autant de films qu'elles le souhaitent tant que ça ne dépasse pas 2 films par réalisateur. Une fiche d'inscription par film devra être remplie. Tout film sélectionné et diffusé ne pourra recevoir une contre partie financière.

ARTICLE 2

L'inscription d'un film n'implique pas une diffusion automatique lors du festival. La diffusion d'un ou de plusieurs de ces films est laissée à l'appréciation exclusive d'une commission de sélection en fonction du nombre de participants et de la qualité des dites œuvres.

Les films sélectionnés pourront concourir aux prix suivants:

- *Le Piranha Alien d'or* prix du Jury
- *Le Piranha Alien d'or* prix Jury jeunes
- *Le Piranha Alien d'or* du court métrage préféré du public
- *Le Piranha Alien d'or* du film d'animation préféré du public
- *Le Piranha Alien d'or spécial sfx* (pour les maquillages effets spéciaux uniquement dont les films et clips peuvent entrer dans cette catégorie)
- *Le Piranha Alien d'or spécial vfx* (pour les effets spéciaux numériques uniquement dont les films et clips peuvent entrer dans cette catégorie)

La commission de sélection se réserve tout droit de participation d'un film pour chacun des prix. L'organisation se réserve le droit d'ajouter ou de supprimer une catégorie en fonction des films reçus.

Les courts métrages seront diffusés au Cinéma Omnia lors des soirées des 8 et 9 Novembre 2024. Une diffusion à la Halle aux toiles pourra également être envisagée dans le cadre d'une diffusion « off » de films en compétition ou non.

ARTICLE 3

Vous pouvez inscrire directement votre film en ligne jusqu'au 18 Aout 2024 inclus sur www.rouenfantastique.com et www.filmfestplatform.com

Pour toute inscription en ligne, il vous faut :

- Remplir le formulaire d'inscription et accepter le présent règlement

- Fournir une affiche, un visuel ou une photo de votre film au format jpeg ou psd (L100mm x H150 mm en 300dpi) **À joindre lors de votre inscription sur le site ou par mail. Format image à respecter impérativement.**
- Nous communiquer un lien de téléchargement lors de l'inscription ou dans un second temps par mail.

UN LIEN DE VISIONNAGE NE SUFFIT PAS. VOTRE INSCRIPTION NE SERA PAS PRISE EN CONSIDERATION SI LE FICHER NE PEUT ETRE TELECHARGE

Notre adresse mail :contactalexnicol@gmail.com

Formats film à respecter:

Dans l'idéal : il faut nous fournir un fichier de visionnage au format mpeg pour l'étape de sélection. En cas de sélection de votre film, un format DCP vous sera demandé.

FOURNIR UN DCP PERMET DE DIFFUSER VOTRE FILM DANS LES MEILLEURES CONDITIONS

A défaut de pouvoir fournir un DCP en cas de sélection : Un fichier vidéo aux spécifications suivantes : (fichier qui sera converti en DCP pour la projection en salle.) Si vous fournissez un fichier de ce type, l'organisation du festival décline toute responsabilité sur la qualité de la conversion en cas problème.

Image Définition Minimum 720p, en standard 1080p (appelé aussi Full HD ou 2k) ou 2160p (appelé aussi Quad-HD ou 4k) Codec x264, h264, AVC ou MPEG4-10 à haut bitrate (> 10 Mbps) Framerate (cadence d'images) 24, 25, 30, 48, 50 ou 60 images par seconde

Son : Canaux Stereo, 5.1 ou 7.1 (optionnel) Echantillonnage PCM 48-96 kHz à 24 bits

Sous-titres Format FCP (Final Cut Pro) ou SRT (SubRip) obligatoire ;

Cette inscription et acceptation du règlement autorise le festival à diffuser le film inscrit dans le cadre du festival et de sa promotion

TOUT DOSSIER INCOMPLET OU FILM AU MAUVAIS FORMAT NE SERA PAS PRIS EN COMPTE. AUCUN RAPPEL DE NOTRE PART NE SERA EFFECTUE.

ARTICLE 4

En cas de frais d'expédition des œuvres sont à la charge des participants.

L'organisation du festival décline toute responsabilité en cas de perte ou de détérioration des supports par la Poste, ou tout autre organisme d'expédition.

Les supports DVD, clefs USB et autres cartes SD ne seront pas retournés à leurs expéditeurs.

ARTICLE 5

Tout film proposant un discours xénophobe, homophobe, pédophile, pornographique ou ne respectant pas l'éthique et l'image du festival ne pourra être sélectionné.

ARTICLE 6

Pour les films diffusés et/ou récompensés, l'organisation du festival se réserve le droit de rediffuser ces films lors des éditions suivantes en tant qu'œuvres lauréates ou dans le cadre de la promotion du festival.

ARTICLE 7

Seuls, les réalisateurs des films sélectionnés seront avertis de la sélection de leur film.
Chaque film sélectionné est accompagné de 2 invitations. Les frais de déplacement et d'hébergement restent à la charge du réalisateur.

ARTICLE 8

Les décisions du comité de programmation ainsi que la remise des prix sont sans appel. Aucune réclamation ne pourra être faite aussi bien pour la liste des films sélectionnés que les films récompensés.

ARTICLE 9

Chaque participant confirme avoir compris et accepte les termes de ce règlement

Je soussigné certifie être l'un des représentants légaux du film soumis à l'association *Night Legends Pictures* dans le cadre du *Festival du Film Fantastique de Rouen*.

Date :

Signature :

(Précédée de la mention « lu et approuvé »)